

Serge Huss crée la Financière Alpha

L'univers alsacien de la gestion de patrimoine s'étoffe d'un nouvel acteur : la compagnie Financière Alpha que vient de créer l'ancien patron régional d'UBS, Serge Huss.

Un an après son départ du groupe suisse UBS, dont il avait créé en 2002 puis dirigé l'antenne Grand Est à Strasbourg, Serge Huss vole de ses propres ailes. Diplômé de génie civil, l'homme avait été dans l'industrie au départ, monté une entreprise, avant de bifurquer vers le métier de banquier. D'abord au Crédit du Nord, puis à la banque privée NSMD dont il était devenu responsable de la gestion privée à Strasbourg, avant de lancer le bureau Grand Est de l'Union d'UBS en France.

Depuis, la crise financière est passée par là, avec des dégâts parfois considérables. La course effrénée à la performance boursière, les produits financiers d'une complexité extrême, bref les excès des folles années de la finance, Serge Huss en a soupé. « Il faut recentrer notre réflexion sur le client investisseur », lâche-t-il. A la pression quotidienne des salles de marchés, de ces « temples informatiques à faire du fric » selon la formule d'un trader belge, Serge Huss préfère l'aventure en solo.

Son nouveau job ? Conseil en intermédiation financière. Depuis le début de l'année, l'ancien banquier privé poursuit son parcours du combattant pour obtenir les différents agréments officiels, le statut de courtier d'assurance vie, la carte d'agent immobilier, l'inscription à la Chambre des indépendants du patrimoine... Installé pour l'heure à l'Espace européen de l'entreprise à Schiltigheim, il prévoit de déménager dans une seconde sonde phase à la Robertsau. Auparavant, il compte embaucher deux gestionnaires de patrimoine « juniors ».

Parallèlement, il cherche aussi à associer à sa société un partenaire minoritaire spécialisé dans la gestion institutionnelle. Par ailleurs, Serge Huss -à l'instar d'autres confrères- veut s'extraire du système de rémunération des conseils indépendants, en privilégiant les honoraires et en jouant la transparence : « il n'est pas sain, dit-il, que ce soient les préconisations qui payent ». Autrement dit que le conseiller, théoriquement indépendant, soit rémunéré -du moins en partie- par l'émetteur des produits financiers qu'il préconise à ses clients.

Chr. L.